

Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)

1 PRÉSENTATION

Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), organisation internationale, créée en 1960 sur l'initiative de l'Arabie saoudite, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït et du Venezuela, et chargée de coordonner les politiques pétrolières des États membres.

L'OPEP compte aujourd'hui douze membres : Algérie, Gabon, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigeria, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis et Venezuela (l'Équateur a rejoint l'OPEP en 1973 et l'a quittée en 1992). Le siège de l'OPEP se trouve à Vienne, en Autriche. L'autorité suprême de l'organisation est la Conférence, constituée de représentants hauts placés des gouvernements des membres qui se réunissent au moins deux fois par an pour formuler leur politique. Le Conseil des gouverneurs applique les résolutions de la Conférence et dirige l'organisation. Depuis sa création, l'OPEP a dû s'affirmer face à la circonspection des compagnies pétrolières qui l'ont finalement acceptée comme interlocuteur.

La création de l'OPEP a eu des conséquences très importantes. Son existence même a amené la définition d'une politique commune des États du tiers-monde, favorisée par le fait que le secrétariat général est occupé par un fonctionnaire de nationalité différente à chaque renouvellement. Cette politique de concertation permet l'alignement des principes de base qui régissent la législation pétrolière des États membres.

La charte de l'OPEP élaborée à Caracas en 1961 prévoit d'augmenter les revenus pétroliers des pays membres pour assurer leur développement, d'assurer progressivement leur contrôle sur leur production et d'unifier les politiques de production notamment par le biais de quotas.

2 LES DEUX CHOCS PÉTROLIERS

2.1 La crise de 1973

Dans un premier temps, de 1960 à 1970, l'OPEP ne s'intéresse qu'aux royalties versées par les compagnies pétrolières internationales. Par ailleurs, les tentatives pour élaborer une politique commune stagnent. Même les quotas

indicatifs ne sont pas respectés. Les années soixante-dix marquent un tournant sur les fronts économique et politique.

Sur le plan économique, les États consommateurs se lancent dans une conversion aux produits pétroliers de leur consommation énergétique au détriment des autres sources d'énergie : la demande explose et le rapport de force entre producteurs et consommateurs s'inverse au profit des premiers.

Dans le même temps, au niveau politique, le pétrole devient une arme de chantage qui s'exerce à l'occasion de la guerre du Kippour, en 1973, entre Israël et la « Nation arabe ». Les pays arabes imposent un embargo aux pays soutenant Israël, multipliant ainsi en quelques mois le prix du baril par quatre et créant une panique dans les pays consommateurs. À cette occasion se crée le marché libre de Rotterdam. C'est la première crise pétrolière. Puis le marché se calme, les pays producteurs craignant la réaction des pays consommateurs qui se lancent dans des politiques d'économie d'énergie. Un moratoire sur les prix est même signé à Genève en 1977 et à Caracas en 1978.

2.2 Le second choc pétrolier (1979-1980)

À la fin des années soixante-dix, l'instauration d'un régime islamique en Iran et la guerre Iran-Irak font craindre d'autres pénuries, ce qui aboutit à une nouvelle montée des prix. Dès lors, la politique de l'OPEP devient plus agressive. Cette deuxième crise pétrolière a des conséquences plus lourdes que la première pour les pays consommateurs dont les déficits s'accroissent brutalement. Les États non producteurs du tiers-monde en subissent particulièrement les conséquences. Le marché ne se stabilise qu'en 1981 et le premier objectif de l'OPEP semble en partie atteint.

Le deuxième objectif ne se concrétise qu'à partir de 1972. Pour assurer la mainmise des pays producteurs sur leurs ressources, trois solutions sont adoptées. La première consiste à exproprier les compagnies internationales en les nationalisant (Algérie en 1971, Libye et Irak en 1972). D'autres pays adoptent des mesures plus souples à base de participation progressivement croissante dans les sociétés exploitantes par le biais de compagnies nationales créées à cet effet. L'accord cadre de New York en 1972 entérine cette mesure prise notamment par les pays du golfe Arabo-persique. Troisième solution : les pays détenteurs de ressources pétrolières mettent en production des gisements inexploités en association avec des compagnies qui servent d'opérateurs travaillant sous le contrôle de l'État hôte (par exemple l'Indonésie).

3 LE CONTRECHOC PÉTROLIER

Face au deuxième choc pétrolier, les pays consommateurs s'organisent afin de réduire leur dépendance, principalement envers l'OPEP. **Les États occidentaux, en particulier, s'engagent dans une politique drastique d'économie d'énergie. Dans le même temps, plusieurs tentent de promouvoir une alternative énergétique. Ainsi la France et le Japon décident un développement important du nucléaire.** Parallèlement, les compagnies pétrolières se lancent dans la mise en exploitation de gisements dont l'extraction, jusqu'alors plus difficile, devient désormais rentable en raison du prix élevé du baril. Les gisements en mer du Nord, golfe de Guinée, Alaska, ou Mexique sont exploités à plus large échelle. Rapidement, **la part de l'OPEP sur le marché mondial chute de 50 p. 100 en 1973 à 29 p. 100 au début des années quatre-vingt.** Les prix stagnent et les revenus pétroliers diminuent, plaçant les membres de l'OPEP dans des situations difficiles. L'OPEP tente alors de s'organiser.

Dans un premier temps, de 1982 à 1985, le cartel pétrolier décide de rationaliser la production pour créer une pénurie génératrice de prix élevés. Cette politique des quotas nécessite un consensus quasiment impossible à obtenir à cause des divergences politiques et économiques entre certains membres. En effet, une baisse des revenus immédiats est catastrophique pour certains pays, tels l'Algérie ou l'Irak. Enfin, cette solution encourage les pays consommateurs dans leur politique visant à se détacher de leur dépendance vis-à-vis de l'OPEP.

La politique des quotas ayant échoué, le cartel décide à partir de 1985, sous l'impulsion de l'Arabie saoudite, de développer la production pour faire baisser les prix et donc ramener la demande vers l'OPEP, au détriment des autres producteurs plus chers. Mais une fois encore, la politique de l'OPEP échoue. Si elle parvient à faire remonter la part du cartel dans la production mondiale à près de 40 p. 100, en revanche elle entraîne une forte chute des prix qui reviennent à leur niveau de 1973. Ce contre-choc pétrolier est aggravé par la profonde discorde qui règne entre tous les pays producteurs, membres ou non de l'OPEP, qui se refusent à réduire leur production dans un marché surabondant.

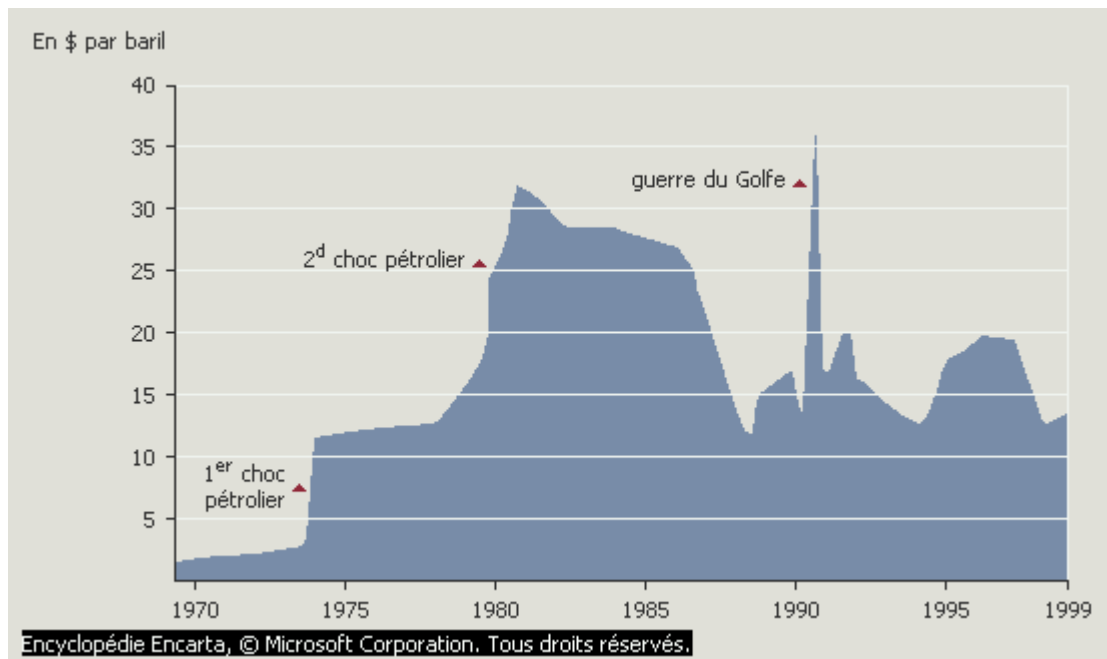
Si les pays consommateurs ont été surpris par les deux chocs pétroliers, les pays de l'OPEP n'ont pas su prévoir un éventuel retournement des cours, ce qui a entraîné de graves conséquences sur leurs économies à partir du milieu des années quatre-vingt.

La guerre du Golfe provoque une éphémère flambée des prix. Mais la puissante réaction internationale conduite par les États-Unis et la défaite de l'Irak ramènent les cours à la situation d'avant la guerre. Surtout, l'embargo décidé contre l'Irak n'enraye pas la chute des prix.

4 VERS UNE NOUVELLE ÉVOLUTION ?

Face à une situation d'offre surabondante, dans un marché au prix très bas, une nouvelle attitude semble depuis 1996 se dessiner. Plusieurs données sont désormais à prendre en compte. ***Certes, malgré la faiblesse des prix, la consommation de pétrole n'a jamais retrouvé son niveau d'avant 1973.*** Les pays consommateurs ont en effet fait évoluer leur demande énergétique. De même, sous la pression des mouvements écologiques, l'accord de Kyoto (décembre 1997) prévoit une limitation de rejet des gaz carboniques dans l'atmosphère. ***Mais l'augmentation des besoins, liée à la croissance de la population mondiale, le fait que le pétrole demeure pour au moins les cinquante prochaines années l'énergie dominante, et la possession par les membres du cartel des trois quarts des réserves d'hydrocarbures, donnent à l'OPEP quelques atouts non négligeables.*** Surtout, une prise de conscience par certains des acteurs du marché pétrolier que des prix trop bas auraient de graves conséquences sur l'économie mondiale, s'est fait jour. ***Ainsi l'Arabie saoudite et le Venezuela, tous deux membres de l'OPEP, se sont associés avec le Mexique, qui n'appartient pas au cartel, pour donner le signal en 1998 d'une baisse autoritaire de la production afin de tenter de soutenir les cours.*** L'Arabie saoudite a également tenté, en septembre 1998, de renouer le dialogue avec sept grandes compagnies pétrolières, parmi celles contraintes de quitter le royaume en 1976 après la nationalisation de la Saudi Aramco, dans le but de les associer à l'exploration et au développement de nouveaux gisements.

Mais l'échec de la conférence de Vienne en novembre 1998 qui visait à s'entendre sur une nouvelle réduction de la production et l'hostilité de certains pays membres face aux initiatives de l'Arabie saoudite témoignent de graves divergences persistantes au sein de l'OPEP, alors même que les prix ont continué de chuter de près de **40 p. 100** au cours de la seule année 1998.



Pétrole brut : production et consommation Pétrole brut : production

PRODUCTION EN 1996*
PAYS (millions de tonnes)

Arabie saoudite**	390,4
CEI	350,7
États-Unis	322,5
Iran**	183
Chine	155
Norvège	153,7
Venezuela**	147,2
Royaume-Uni	131,1
Émirats arabes unis**	113,6
Nigeria**	93,1
Canada	90,6
Koweït**	90,5
Indonésie**	74,2
<i>Libye**</i>	<i>67,9</i>
<i>Algérie**</i>	<i>56,8</i>
<i>Égypte**</i>	<i>46,0</i>
Total OPEP	1 285,6
Total mondial	3 155,7

* Seules sont indiquées les productions supérieures à 45 millions de tonnes.

** Membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)

En italique figurent les pays pour lesquels les données datent de 1995.

Source : Tableaux de l'économie française. INSEE 1997-1998.

Pétrole brut : consommation

CONSOMMATION EN 1996* PAYS (millions de tonnes)

États-Unis	831,7
Japon	274,4
CEI	196,0
Chine	172,4
Allemagne	137,0
<i>Corée du Sud</i>	<i>94,8</i>
Italie	94,2
France	85,0
Royaume-Uni	83,0
<i>Canada</i>	<i>80,0</i>
Inde	79,1
Total mondial	3 301,0

* Seules sont indiquées les consommations supérieures à 70 millions de tonnes.

En italique figurent les pays pour lesquels les données datent de 1995.

Source : Tableaux de l'économie française. INSEE 1997-1998.